



Dans la soirée du vendredi 19 septembre, des agriculteurs ont incendié le centre des Finances publiques de Morlaix et des locaux de la Mutualité sociale agricole. Ces actes odieux portent gravement atteinte aux agents qui y exercent leurs missions au service des populations.

Une nouvelle fois, les locaux du centre des finances publiques de Morlaix ont servi d'exutoire à la colère de certains agriculteurs. Le feu mis au bâtiment a occasionné des dégâts considérables, et le coût pour la collectivité sera très important.

C'est intolérable et exaspérant.

Au-delà du symbole, les casseurs qui ont perpétré ces actes s'en sont pris au lieu de travail où chaque jour les agents des Finances publiques agissent dans l'intérêt collectif. Car c'est aussi à ces agents qu'ils s'en prennent de manière inacceptable et injuste.

La colère et l'écœurement des agents des finances publiques est à la mesure des dégâts considérables qui ont été occasionnés. Jusqu'à ce jour, le constat est fait que ces saccages en règle ont été perpétrés dans la plus totale impunité.

Force est de constater que ces saccages en règle contre des bâtiments publics à Morlaix, et singulièrement le centre des finances publiques, sont désormais devenus des modes opératoires courants.

La liste est longue : 2004 : les légumiers, 2008 : le prix du gas-oil, 2009 : les producteurs de porcs puis les producteurs laitiers, 2013 : déjà les légumiers mettent le feu au nouveau centre.

Dans le passé, ces actes sont demeurés impunis le plus souvent, voire toujours.

Par ailleurs, les saccages et incendies de la MSA et du CFP ne cessent d'interroger face à l'inertie des autorités et des forces de l'ordre devant ces exactions d'autant que la méthode employée est désormais coutumière, et que les cibles sont toujours les mêmes.

Aucune disposition n'a été prise pour empêcher que ces exactions soient commises.

Pire, rien n'a été entrepris pour permettre aux pompiers d'éteindre le sinistre dès leur présence sur place, laissant ainsi le feu faire ses ravages.

Après l'incendie accidentel de 2003, les agents de Morlaix se retrouvent une nouvelle fois à la rue, et avec eux le service public. Des mesures concrètes doivent être prises pour protéger les agents et les locaux dans lesquels ils exercent leur missions de service public. Car la fiscalité est un outil au service du financement des politiques publiques. En s'y attaquant, c'est à l'ensemble des services publics que certains s'en prennent. L'État doit prendre ses responsabilités.

Ce sont aussi les usagers qui sont pénalisés, particulièrement les personnes qui viennent quotidiennement au centre des finances publiques de Morlaix.

Ce qui domine c'est un sentiment d'écœurement et d'injustice de la part des agents des finances publiques face à la situation qu'ils vivent.

Pour ce qui le concerne, l'État doit prendre ses responsabilités.

Nous demandons que des mesures concrètes soient prises dans les jours, et les semaines qui viennent pour protéger les agents et les locaux dans lesquels les agents des finances exercent leurs missions.

La protection des agents doit être une priorité absolue.

Le centre des finances publiques ne peut être un exutoire aux effets d'une crise dont les agents ne sont en rien responsables.

Les agents des finances subissent eux mêmes les effets de la crise au travers des mesures de suppressions d

'emplois

Nous demandons que les auteurs de ces actes inqualifiables soient très activement recherchés, poursuivis et condamnés à raison de leurs actes et tout particulièrement les commanditaires.

Nous demandons un que l'administration et que le Ministre s'engage dès aujourd'hui 'hui à maintenir le pôle de Morlaix et tous les services qui y fonctionnent dans leur intégralité.

Le maintien de tous les les services doit être effectif dès le relogement dans les locaux provisoires de la DAPO.

Nous avons été informés par l'équipe de direction que les locaux provisoires ne pourraient recevoir deux services :

le service antenne du cadastre et le service de l'enregistrement soit au total 8 agents (dont 2 géomètres).

Nous ne pouvons accepter que de manière transitoire ces deux services soient délocalisés à Brest.

Nous sommes conscients que la direction locale s'est mobilisée pour trouver les locaux les plus adaptés à un collectif de travail de 117 agents.

Nous ne pourrions accepter que de manière transitoire deux services soient délocalisés à Brest .

L'administration ne peut infliger un second traumatisme aux agents de ces deux services et à l'ensemble des personnels, déjà affectés par le saccage de leur outil de travail.

Ne peut on pas réfléchir avec l'équipe de direction , les chefs de services et les personnels concernés à une implantation sur le site de la Dapo de ces deux services ??

Enfin, nous demandons que les agents à la disposition du directeur ou échelon de renfort et d'assistance de Morlaix (ils sont 5) aient l'engagement d'être réintégrés dans les locaux provisoires.

Dans l'attente du relogement, nous demandons que chaque situation individuelle soit examinée par les services RH.